

Date : 31/10/12

Pourquoi la France et ses politiques n'aiment pas les entrepreneurs

Les raisons expliquant la position plus dogmatique que stratégique du gouvernement ne manquent pas



Des PME officiellement reconnues sources de valeur, d'emploi et de croissance mais des entrepreneurs susceptibles de devoir reverser 60% de leurs plus-values de cession par un gouvernement accusé de vouloir éradiquer l'auto-entrepreneuriat... Le paradoxe n'est pas nouveau et, au-delà des enjeux de fiscalité dénoncés par la fronde des Pigeons, révèle un décalage total entre l'univers du politique et celui de l'entreprise.

Méconnaissance des logiques et réalités entrepreneuriales, déni de la prise de risque qu'elles comportent et de ses retombées positives pour l'économie mais aussi, vieux réflexes de lutte des classes incitant à faire payer les riches même lorsque ceux-ci sont créateurs de valeur, les raisons expliquant la position plus dogmatique que stratégique du gouvernement ne manquent pas ; pas plus, d'ailleurs, que les effets contre-productifs d'une loi qui, en faisant des PME de croissance un placement moins rentable que la spéculation ou l'immobilier, envoie un "mauvais signal" aux investisseurs. Un signal qui, en menaçant l'écosystème entrepreneurial constitue à terme un sérieux frein à la croissance.

a Évaluation du site

Le site Internet du journal Le Nouvel Économiste diffuse des articles concernant l'actualité des affaires.

Cible
Grand Public

Dynamisme* : 12

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

Certains y voient un juste retour à la normale, d'autres une mise à mort en bonne et due forme. Depuis l'annonce récente d'augmenter l'impôt sur les plus-values de cession de 30 à 60% -, la fronde des Pigeons défraye la Toile comme l'ensemble des médias. Et pour cause. Accusant le gouvernement de vouloir éradiquer l'entrepreneuriat en lui administrant une fiscalité "létale", ceux-ci dénoncent la mesure fiscale et ses conséquences futures, certes, mais aussi l'état d'esprit qu'elle révèle. Un état d'esprit empreint d'amalgames et de réflexes d'un autre âge, chargés d'un parfum suranné de lutte des classes et d'une irrévocable scission entre la catégorie des "patrons" et le reste de la société; Reflet, surtout, d'un tel décalage entre logiques gouvernementales et réalités entrepreneuriales qu'après avoir fini par transformer les désaccords larvés en conflit ouvert, celui-ci pourrait à juste titre susciter cette question : pourquoi les politiques – et, au-delà, l'opinion dont ils sont le reflet – n'aiment-ils pas les entrepreneurs ? Ces "dirigeants-actionnaires" qui créent de la valeur et de l'emploi. Ce levier de croissance sur lequel, partout ailleurs, on cherche à capitaliser et qu'en France, on s'évertue à stigmatiser. Vous avez dit schizophrénie ?

Schizophrénie sociétale

Le constat est pourtant connu et les chiffres, largement admis : plus de 80% des emplois nets qui se créent le sont par le biais des PME et on ne compte plus les études qui attestent de l'attachement des Français pour les petites entreprises. Comment expliquer, alors, que la figure de l'entrepreneur ne soit pas plus valorisée? Comment expliquer qu'une étude réalisée en 2011 aux Etats-Unis cite trois hommes d'affaires – Bill Gates, Warren Buffet et Donald Trump – parmi les dix personnalités préférées des Américains alors qu'une autre menée à la même époque de l'autre côté de l'Atlantique révèle que six Français sur dix ont une image négative des patrons ?

Pour Olivier Mathiot, cofondateur et directeur marketing de PriceMinister et porte-parole des Pigeons, la question est essentielle. Plus essentielle encore que celle du projet de loi de finances qui a mis le feu aux poudres. "Car ce que soulève ce projet de loi c'est la question de la place de l'entrepreneur en France et de son image", estime-t-il. Une image qui, selon lui, reste largement positive tant que l'aventure en est à ses débuts et qui cesse de l'être dès lors que celle-ci rencontre le succès. Révélateur et alarmant, estime Nicolas Cohen, fondateur du site Alittlemarket.com, pour qui les réticences constatées au sein de l'opinion trouvent désormais une expression concrète dans la voix du gouvernement.

"Nos politiques connaissent les chiffres. Ils savent que les entreprises sont créatrices de valeur et ils prennent néanmoins des mesures qui, en risquant de freiner l'investissement dans ces entreprises, vont à l'encontre de l'intérêt national, résume-t-il. Ce qui est inquiétant avec cette loi c'est donc qu'elle montre une incompréhension, de la part du gouvernement, des mécanismes et enjeux entrepreneuriaux."

Méconnaissance gouvernementale

Une méconnaissance qui s'expliquerait en grande partie par le fait qu'en France, les hommes d'Etat sont davantage issus des bancs de l'ENA que du monde de l'entreprise. D'où une incompréhension marquée et réciproque entre deux univers dont les modes de fonctionnements et les logiques restent fondamentalement opposés. "L'essentiel du problème vient du fait que

nos ministres sont tous des fonctionnaires qui n'ont jamais lu un compte d'exploitation et qui ne savent pas ce que c'est que des charges patronales, assène Michel Godet, économiste, professeur au CNAM et auteur de La France des bonnes nouvelles. Les entrepreneurs sont dans le bon sens et le concret ; les politiques dans les dogmes et la théorie.”

Directeur général du réseau Entreprendre Paris et fondateur de Beeleev, réseau social d'entrepreneurs internationaux, Hugues Franc explique lui aussi l'origine du blocage par une méconnaissance flagrante de l'entrepreneuriat par le politique. “Les gens sont attachés aux PME et savent qu'elles créent de l'emploi, explique-t-il, mais nos grands corps d'Etat ne comprennent pas la réalité entrepreneuriale.” A commencer par la dimension incompressible de prise de risque qu'elle comporte. Une dimension qui, parce qu'elle différencie l'entrepreneur du reste de la population active justifie, selon lui, une fiscalité différenciée.

“Vouloir aligner travail et capital sur le plan de la fiscalité prouve qu'on est dans le déni de la prise de risque et de ses retombées pour l'économie et l'emploi, affirme-t-il. Ramener les perspectives de gains des entrepreneurs à celles d'une catégorie de travailleurs qui, eux, n'auront pas eu à assumer cette prise de risque revient à les dévaloriser et révèle le niveau d'ignorance du gouvernement pour leur travail et leur engagement.” De quoi susciter un sentiment d'exaspération qui, plus encore que la mesure fiscale elle-même, expliquerait les récents blocages.

Archaïsmes et amalgames

“Fondamentalement, la fronde est liée au sentiment d'être incompris par l'Etat, poursuit Hugues Franc. Pour ces gens qui ont dépensé une énergie folle à créer leur entreprise, qui ont travaillé 70 heures par semaine souvent sans se verser de salaire pour permettre à leur activité de se développer et ainsi construire un patrimoine, risquer de se voir aujourd'hui pénalisés par une mesure fiscale est perçu comme une totale injustice.” Une injustice qui, il en est convaincu, repose sur des archaïsmes culturels suffisamment ancrés dans l'inconscient collectif pour oblitérer les réalités économiques et, à travers elles, la notion même d'intérêt général.

“Ailleurs on associe la richesse à la réussite et la réussite à la création de valeur. Pas en France où la réussite est suspecte”, résume Nicolas Cohen. A l'origine de cette suspicion face à l'argent, des schémas d'un autre âge et de vieux réflexes de lutte des classes, plus proches des réalités de l'Ancien Régime que de celles de l'époque, estime Nicolas Cohen. “Notre principal problème en France tient à notre persistance à percevoir les riches comme on le faisait déjà au XVIIIe siècle : comme des nantis ayant hérité de leur fortune et de leurs privilèges alors que, dans une grande majorité, les fortunes du XXe siècle n'ont pas été héritées mais gagnées, explique-t-il. Or en France on continue à assimiler la richesse à du statut et à de la chance, autrement dit à une forme d'injustice sociale.”

Une vision réductrice et stigmatisante que Jaurès lui-même dénonçait déjà dans un texte de 1890 – texte évoquant les sentiments mêlés “de colère et de convoitise” suscités, au sein de la société, par ceux qui dirigent et, ce faisant, “risquent ce que les dirigés ne veulent pas risquer” – et qui, selon le fondateur de Alittlemarket.com, transparaît clairement dans le projet de loi

annoncé. “Cette fiscalité reflète un état d'esprit en tous points conforme à cette vision archaïque, résume-t-il. L'entrepreneur est un riche et il doit payer.”

Entrepreneur = patron = nanti. En poussant le gouvernement à “taxer les riches” sans tenir compte de leur dimension de relais de croissance, l'amalgame – commode et largement admis – l'aura incité à opter pour une vision moins stratégique que dogmatique. Moins économique qu'idéologique. Au risque, Hugues Franc en est persuadé, d'aller à l'encontre de l'intérêt général “pour complaire aux attentes d'un électorat supposé “anti-riches” via une culpabilisation de la réussite et de l'argent gagné”.

Car même si l'entrepreneur s'est enrichi à titre personnel, rappelle Nicolas Cohen, il a créé de la valeur collective. “Il a joué un rôle de vecteur de croissance. Ce qui, en soi, mériterait d'être valorisé et non sanctionné.” D'autant plus, souligne-t-il, que dans l'immense majorité des cas, l'entrepreneur qui a réussi réinvestira le fruit de sa réussite dans l'écosystème entrepreneurial et financera des start-up – comme l'ont fait Xavier Niels et Marc Simoncini – “conformément à un esprit d'entreprise plus motivé par la recherche de la création de valeur que par l'appât du gain”. Sauf si on les empêche en réduisant drastiquement leurs “gains de sortie” et en conduisant ainsi à une série d'effets pervers qui, s'ils démontrent le caractère contre-productif de la mesure fiscale, attestent également, une fois encore, de la méconnaissance gouvernementale envers les mécanismes entrepreneuriaux.

Prise de risque et part de rêve

Mécanismes qui, rappelle Nicolas Cohen, reposent essentiellement sur des capitaux privés, 70% des petites entreprises faisant appel à des personnes physiques – business angels, love money (famille, amis...) – et non aux banques pour financer leur développement. “Le financement des start-up ne se fait pas par de la dette bancaire mais par augmentation du capital et les investisseurs sont rémunérés non pas par dividendes annuels – comme c'est le cas pour les actionnaires des grandes entreprises – mais au moment de leur sortie du capital, rappelle-t-il. Tout l'équilibre du mécanisme de financement et donc, toute la dynamique entrepreneuriale est là : dans cette logique prise de risque-perspective de gain à laquelle consentent entrepreneurs et investisseurs.”

Dynamique qu'une perspective d'imposition à 60% ne pourrait que casser en décourageant l'investissement. Et pour Olivier Mathiot, “décourager entrepreneurs et investisseurs en période de recherche de relais de croissance est totalement contre-productif. Créer son entreprise comporte à la fois une prise de risque et une part de rêve. Cette loi nie le risque et tue le rêve.” Et avec lui, le cercle vertueux de création de valeur qui en découle : création d'emplois, production de richesse mais aussi, investissement de gains futurs dans d'autres entreprises en devenir... Autant de façons plus efficaces de profiter à l'économie et donc, à la relance de la croissance, que par le biais d'un quelconque impôt, juge Hugues Franc, pour qui il est bien évident qu'on “créé de la croissance non pas en taxant mais en favorisant l'investissement productif”. Celui qui, encore une fois, est source de création de valeur pour la collectivité. “Passer outre cette réalité au profit d'un raisonnement court-termiste voulant que, confronté à un besoin urgent d'argent, on prenne celui-ci là où il se trouve quitte à freiner la croissance que l'on cherche à relancer est franchement inquiétant.”

Et d'autant plus pénalisant que, selon Michel Godet, la France reste le pays où il existe la plus forte tradition du risque mais où on peine encore à créer les conditions favorables à la valorisation de ce risque. D'où son jugement sans appel d'un projet de loi qui, pour lui, va bien au-delà de la suppression d'une supposée niche fiscale pour s'apparenter à un véritable mécanisme de "spoliation". Décourageant, contre-productif et "résolument conforme à un vieil idéal de lutte des classes voulant qu'on fasse "payer les riches", non pas dans une quelconque logique économique mais dans une vision idéologique qui nous fait oublier qu'un pays qui fait fuir les riches est un pays qui s'appauvrit." Tout simplement parce que taxer le capital productif risque d'envoyer ce qu'il appelle "un mauvais signal aux investisseurs". Un signal selon lequel mieux vaut placer son argent hors des frontières nationales, dans des pays où l'investissement en capital peut encore rapporter, ou dans d'autres secteurs que celui de la création d'entreprise. Des secteurs comme l'art ou l'immobilier. Voire comme la spéculation.

Capital productif, capital spéculatif, capital rentier

Peu crédible ? C'est pourtant bien vers ces alternatives que, en faisant de la PME de croissance le moins rentable des placements, on oriente implicitement l'investisseur, estime Nicolas Cohen pour qui le message du gouvernement se résume en ces termes : créez de la valeur en créant votre entreprise ou en participant au financement de celle d'un autre et si vous êtes assez chanceux pour réaliser un gain à la sortie, vous en reverserez non plus 30 mais 60% à l'Etat... "Dans une situation de forte concurrence internationale et d'accès facilité à toute start-up européenne, un tel discours ne peut que remettre en cause le financement des entreprises françaises et pénaliser l'ensemble de l'économie nationale, répète-t-il. Les investisseurs français s'impliqueront dans d'autres projets, à Londres, à Berlin... Et on mesurera les conséquences de ces décisions dans quelques années."

Même analyse chez Olivier Mathiot pour qui la politique fiscale envisagée par le gouvernement incite davantage à placer son argent en Bourse ou dans une assurance-vie que dans le capital d'une entreprise. Motif : elle s'inscrit dans une logique de "finance sans nuance". Une finance qui ne prend pas en compte les différentes formes de capital, leur spécificité et le fait que celles-ci soient, ou non, source de valeur ajoutée pour l'économie nationale.

"On ne peut comparer le capital productif qui consiste à investir dans des entreprises non-cotées de type start-up, dont la croissance moyenne est de 33% par an et qui créent de l'emploi, avec le capital spéculatif – qui s'il comporte une prise de risque ne débouche sur aucune création de valeur – ou avec le capital rentier qui, lui, n'implique ni l'un ni l'autre, explique-t-il. Ces trois catégories devraient faire l'objet de régimes fiscaux différenciés et favorables à la création de valeur." Contrairement à ce que prévoit le projet de loi de finance 2013 qui, s'il est voté en l'état – chose peu probable à l'heure actuelle il est vrai... – aboutira à l'effet inverse en taxant plus lourdement les investisseurs en capital productif que les spéculateurs ou les rentiers. Preuve, pour Olivier Mathiot, "qu'on n'oriente pas l'argent qui dort dans la bonne direction".

"Nous ne sommes absolument pas contre le fait de payer des impôts, précise-t-il ; mais nous nous opposons à cette vision d'une finance sans nuance qui, au lieu de valoriser

l'investissement productif, le découragement." Et qui, rappelle-t-il au passage, place la France à contre-courant de l'ensemble des pays européens où, systématiquement, l'entrepreneuriat est traité en vecteur de croissance et non en rente de statut et, donc, favorisé.

Une exception française sur laquelle Hugues Franc ne décolère pas. "Il faut savoir que ces idées nous valent aujourd'hui d'être la risée des autres pays d'Europe, lance-t-il. Nous étions déjà réputés pour être le pays où il était difficile d'entreprendre, avec ces mesures fiscales contre-productives nous devenons le pays où investir dans la création d'entreprise ne présentera bientôt plus d'intérêt." Rassurant à une époque où, encore une fois, il n'est question que qu'efforts à partager et de modèle de croissance à réinventer.

Ecosystème entrepreneurial et fiscal

Première urgence pour y parvenir : rompre avec cette vision plus porteuse d'idéologie que de réalisme économique qui pousse à voir dans tout dirigeant d'entreprise, qu'il soit PDG du CAC 40 ou entrepreneur, plus une tirelire à secouer qu'un levier de croissance à valoriser.

Autre nécessité : établir un lien entre l'univers du politique et celui de l'entreprise. Sortir de cette "posture d'opposition et de défiance réciproques" qui, selon Jacques Huybrechts, fondateur et porte-parole du réseau **Entrepreneurs d'Avenir** et cofondateur de La Cité de la Réussite, caractérise pour l'heure les deux populations et empêche toute élaboration d'une vision commune. "Le gouvernement ne peut faire l'économie d'une étape de concertation afin que l'on parvienne à une vision commune qui permettrait de reconnecter politique et entreprise et replacerait chacun dans une perspective d'intérêt général", résume Hugues Franc.

Perspective qui, selon Nicolas Cohen, passe nécessairement par la création d'un "écosystème" favorable à la création d'entreprise. Comme l'a fait la loi Tépà – "un outil formidable qui aura favorisé l'amorçage de nombreuses start-up en permettant d'orienter la fiscalité vers la création d'entreprises" -, le statut de "jeune entreprise innovante" qui aura permis à beaucoup de recruter de véritables talents – techniciens, experts... - à un tarif préférentiel en bénéficiant d'un abattement de charges, ou encore le crédit impôt recherche permettant d'alléger sensiblement les coûts de R&D. Nicolas Cohen le reconnaît : "Tout cela constitue un dispositif très favorable à la création d'entreprise, c'est certain."

Pour le parfaire et capitaliser sur ses effets, reste à y inclure la fiscalité. Cette dimension déterminante sans laquelle toutes les précédentes initiatives perdront leur efficacité faute, on l'aura compris, de financements pour amorcer puis développer l'activité. Là encore, pas de secret. "Pour donner envie d'investir chez nous plutôt qu'à l'étranger, résume Nicolas Cohen, pour inciter à placer ses économies dans des PME de croissance plutôt que dans des œuvres d'art qui iront dormir dans un coffre, il faut une fiscalité orientée."

Une fiscalité qui ne se contente pas de "taxer les riches" uniformément et sans prise en compte de la nature de leur richesse mais qui permette de favoriser le capital productif. Une fiscalité qui, résume Olivier Mathiot, "reflète la réalité économique et répond à une vision stratégique – autrement dit, tenant compte du fait que l'entrepreneur est créateur d'emplois et de valeur – et

non dogmatique ; qui valorise la prise de risques et avantage l'entrepreneur sur le spéculateur". Une fiscalité vertueuse, en somme.

Voire, une fiscalité sur mesure. Calculée et orientée en fonction de critères globaux – sociétaux, environnementaux... -, apte à replacer l'entreprise dans une perspective plus vaste que celle de la seule performance économique et, de ce fait, plus conforme aux réalités actuelles.

"L'entreprise n'est plus cette entité à but uniquement lucratif qu'elle était à une époque, explique Jacques Huybrechts. C'est un acteur économique et sociétal, porteur de croissance collective, de lien social, de sens, qui doit négocier sa place dans la société en intégrant l'ensemble de ses paramètres de responsabilité sociale, environnementale, etc. Si ces critères sont respectés et que le périmètre global de l'entreprise s'en trouve redéfini, alors oui, il faut une fiscalité sur mesure qui encourage les entrepreneurs les plus responsables et incite les investisseurs à soutenir leur développement."

Même logique à géométrie variable en ce qui concerne la durée du séjour dans le capital, Jacques Huybrechts étant "pour favoriser fiscalement le temps long dans l'investissement et pour taxer plus lourdement les comportements spéculatifs" toujours dans un même objectif : favoriser la création de valeur globale.

Pour Olivier Mathiot, quel que soit le périmètre d'action qu'on leur confère, l'enjeu dépasse de beaucoup l'intérêt des seuls entrepreneurs français et porte, tout simplement, sur la position qu'occupera la France d'ici quelques années sur la scène économique internationale. "Pour l'heure, avec 1800 start-up en Ile-de-France contre 1200 à Londres, nous sommes bien placés, explique-t-il. Reste à capitaliser sur cet écosystème le quel, encore une fois, dépend de mécanismes de financement extérieurs. C'est pourquoi il est clair que les choix fiscaux d'aujourd'hui pèseront lourdement sur les performances nationales de demain."

Parce qu'ils permettront à certaines entreprises de se développer au point, qui sait ?, de se hisser un jour au rang de champion mondial ou tout simplement parce qu'ils permettront à la France de continuer à figurer, ou non, parmi les pays qui, comme le résume Olivier Mathiot, "innovent et avancent". Un point sur lequel, paradoxalement, Michel Godet n'est pas inquiet. "C'est la France d'en haut, celle des politiques et des technocrates, qui va mal, assène-t-il. La France "d'en bas", celle des territoires et des PME, se porte très bien. Elle est pleine d'énergie et de créativité." Reste simplement à limiter l'influence de la première sur la seconde.

Par Caroline Castets